



LE PETIT LAGARDIEN

Numéro 29

Novembre 2019



LE MOT DU MAIRE

La commune de La Garde Adhémar a deux Labels tous deux renouvelés récemment.

Tout d'abord : **Le Label Jardin remarquable délivré par le ministère de la Culture.**

Le label « Jardin remarquable » particulièrement exigeant distingue des jardins et des parcs particulièrement bien entretenus, présentant un intérêt culturel, esthétique, historique ou botanique.

Ce label de qualité nous a été attribué à nouveau par le ministère de la Culture pour une durée de 5 ans.



Le renouvellement du Label des Plus Beaux village de France.

Depuis 1991, l'association a établi une véritable démarche qualité reposant sur un processus et des critères de sélection des villages quasi scientifiques. Avec une moyenne d'à peine 20% de candidatures acceptées, cette méthode a prouvé sa rigueur et sa sélectivité, gages de la crédibilité du label.

Pas moins de trente critères d'évaluation sont nécessaires pour être référencé parmi Les Plus Beaux Villages de France.

Je veux saluer nos prédécesseurs élu.e.s qui ont transmis ce patrimoine. Comme souligné par le Président des Plus Beaux Villages de France, Nous n'avons eu de cesse de faire perdurer cet héritage en conservant un village vivant, avec son école, ses services, ses animations, ses commerces en augmentation constante, en refusant un village musée qui serait voué tôt ou tard à l'échec...

Faire des Labels une force et non une contrainte nécessite un effort de tous.

Faire des exigences des labels un gage de qualité aussi bien pour les habitants que pour les visiteurs de passage est sans aucun doute pour nous une vision d'avenir pour notre belle commune.

Nous avons pu compter sur notre conseil municipal, sur le département et la région comme soutien aussi bien financier que moral, sur nos associations communales comme le Club UNESCO et l'office de tourisme quand il était communal et encore aujourd'hui puisque devenu une structure intercommunale, mais aussi sur beaucoup de Lagardiennes et Lagardiens bénévoles... Nous saluons l'engagement de notre personnel communal, leur travail quotidien aussi bien technique qu'administratif...

Et puis, un village, un territoire vivant ! C'est des hommes et des femmes qui l'animent ! Qu'ils soient habitants, artisans,

artistes, commerçants, créateurs, agriculteurs, producteurs.... Ils apportent l'âme nécessaire à la durabilité de notre petit village...

Un très grand merci à notre premier adjoint Christian Chabert qui nous accompagne dans cette démarche de qualité. Toujours encourageant, actif, de bon conseil et force de proposition, son appréciation est une aide inestimable pour la conservation de cette reconnaissance.

Par son initiative, le 8, 9 et 10 Novembre, nous avons eu la joie d'accueillir plus de trente élus des commissions Notoriété et Développement de l'association des PBVF. Tous se sont donnés rendez vous dans notre village pour une session de travail annuelle et ont apprécié unanimement notre petit coin de Drôme Provençale!

Merci à vous toutes et tous pour ce travail collectif déjà effectué et pour celui à venir, pour chaque pierre apportée à cet édifice communal, à cet



équilibre fragile qui nous permet aujourd'hui d'être fier de notre village, de notre territoire Drômois et de notre belle France !

PROGRAMME MARCHÉ DE NOËL



Cette année : encore plus d'artisans, de créateurs, de gourmandises !

Vendredi 13/12 de 17h à 21h et Samedi 14/12 de 10h à 21h : manège « zanimal », calèche + balade à poneys, maquillage enfants, sculpture de ballons, slakline...



Dimanche 15/12 de 10h à 17h30 : se rajoutent la déambulation musicale, fanfare de friandises, échassier « Théo sur pattes », la petite ferme, sculpture sur glace avec un final illumination à 17h30



Pour préparer tout cela rendez-vous aux ateliers salle du Petit Rieu les lundis et mardis de 14h à 18h dès le 25/11.



RENTREE DES CLASSES



Nous souhaitons une excellente année scolaire à tous nos élèves ainsi qu'à l'équipe enseignante. Les classes sont maintenant équipées de vidéo projecteur, tableau interactif et tablettes numériques !



INFORMATION IMPORTANTE

Suite au tremblement de terre : Nous avons une pensée toute particulière pour les habitants des communes voisines qui ont été particulièrement touchés par ce séisme.

Pour ce qui concerne notre commune et si vous avez constaté des dégâts sur vos habitations, il faut dans un premier temps faire la déclaration à votre assurance. Transmettez ensuite une copie de votre demande ou un signalement équivalent en Mairie. Nous ferons la demande de passage en catastrophe naturelle que nous enverrons en Préfecture pour avis.

Le calendrier des pompiers de La Garde Adhémar est arrivé.

Il a été remis au conseil municipal par le Président de l'amicale des sapeurs pompiers, Monsieur Jean-Christophe Trichet en présence de notre nouveau chef de centre Monsieur Yvan Vaschalde et de Madame Agnès Milhaud adjointe au Maire.

Réservez un accueil chaleureux aux volontaires de notre centre de secours communal !



« TICKET LAGARDIEN »

**Donnant droit à une libre circulation
durant les trois jours du
marché de Noël 2019
Les 13/14/15 décembre 2019**

